

Rapport annuel de gestion
2008-2009

Conseil des relations interculturelles

Le contenu de cette publication a été réalisé par
le Conseil des relations interculturelles.

Rédaction
Martine Jore

Collaboration
Évelyne Bashala
France Maher
Ralph Rouzier
Frédéric Nolet

Édition produite par
Les Publications du Québec
1000, route de l'Église
Québec (Québec) G1V 3V9

Dépôt légal – 2009
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

ISBN : 978-2-550-56657-1
ISSN : 1485-8983

© Gouvernement du Québec

Tous droits réservés pour tous pays. La reproduction par quelque procédé que ce soit et la traduction, même partielles, sont interdites sans l'autorisation des Publications du Québec.

Dans ce document, le générique masculin est utilisé de façon épiciène.

Monsieur Yvon Vallières
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Québec

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous transmettre le rapport annuel de gestion 2008-2009 du Conseil des relations interculturelles, produit selon les normes de la Loi sur l'administration publique. Fidèle à l'esprit de cette loi adoptée par l'Assemblée nationale en mai 2000, le présent rapport est axé sur l'atteinte des objectifs visés par la planification stratégique 2006-2009, dans une perspective de gestion par résultats.

Résolument engagé dans le développement et la promotion d'un Québec pluraliste et diversifié, le Conseil a poursuivi ses efforts en vue de favoriser la prise en compte de la diversité ethnoculturelle dans tous les secteurs de la société.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

La ministre de l'Immigration et des Communautés
culturelles,

Yolande James

Montréal, juillet 2009

Madame Yolande James
Ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles
Hôtel du Parlement
Québec

Madame la Ministre,

J'ai le plaisir de vous transmettre, conformément à la Loi sur l'administration publique, le rapport annuel de gestion du Conseil des relations interculturelles pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2009.

L'année 2008-2009 a été particulièrement marquée par les travaux qui ont conduit à l'avis intitulé *Une représentation et un traitement équitables de la diversité dans les médias et la publicité* dont vous avez accueilli favorablement les recommandations.

L'année a également été marquée par les travaux entourant la planification stratégique du Conseil 2009-2012 dont le document est présentement en processus de validation gouvernementale. Je profite de cette occasion pour remercier le personnel et les membres du Conseil pour leur contribution à la réalisation des activités de ce plan.

Afin d'améliorer son accessibilité à l'information et pour mieux aiguiller ses recherches, le Conseil a travaillé en collaboration avec le Conseil de recherche industrielle du Québec pour implanter un système de veille sur des thématiques stratégiques et un réseau de gestion des connaissances.

De plus, le Conseil s'est encore une fois illustré par sa présence auprès des communautés et des partenaires de différents secteurs en vue de les sensibiliser à la prise en compte et à la gestion de la diversité ethnoculturelle.

Je vous saurais gré de bien vouloir communiquer ce rapport à l'Assemblée nationale, comme le requièrent les dispositions de la Loi sur l'administration publique.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'assurance de la collaboration des membres et du personnel du Conseil ainsi que l'expression de mes sentiments distingués.

La présidente,

Patricia Rimok
Montréal, juillet 2009

DÉCLARATION DE LA PRÉSIDENTE

Les renseignements contenus dans le présent rapport annuel de gestion relèvent de ma responsabilité. Celle-ci porte sur la fiabilité des données contenues dans le rapport et des contrôles afférents.

Les résultats et les données du rapport annuel de gestion 2008-2009 du Conseil des relations interculturelles :

- décrivent fidèlement la mission, les mandats, les valeurs et les orientations stratégiques du Conseil;
- présentent les objectifs, les indicateurs, les cibles à atteindre et les résultats;
- sont exacts et fiables.

Je déclare que les données contenues dans ce rapport annuel de gestion ainsi que leurs contrôles afférents sont fiables et que ces données correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2009.



Patricia Rimok
Présidente

Montréal, juillet 2009

Table des matières

I. Présentation du Conseil des relations interculturelles	
1. Mission et mandats	1
2. Structure organisationnelle	1
3. Produits et services	2
4. Accès à l'information et protection des renseignements personnels	2
5. Déclaration de services aux citoyens	2
6. Politique linguistique	3
7. Code d'éthique et de déontologie	3
8. Accès à l'égalité en emploi et rajeunissement de la fonction publique	3
9. Politique gouvernementale L'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées.....	3
10. Politique gouvernementale sur le développement durable.	3
II. Faits saillants	5
III. Contexte, enjeux et perspectives en 2008-2009	9
IV. Résultats au regard de la planification stratégique pour 2006-2009	11
V. Utilisation des ressources	29
Annexe 1. Organigramme du Conseil des relations interculturelles au 31 mars 2009	31
Annexe 2. Liste des membres du Conseil au 31 mars 2009	33
Annexe 3. Liste des publications	35

I. Présentation du Conseil des relations interculturelles

L'adresse du siège social du Conseil des relations interculturelles est la suivante : 500, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 10.04, Montréal (Québec) H2Z 1W7.

1. Mission et mandats

Le Conseil des relations interculturelles a été créé par une loi de l'Assemblée nationale adoptée le 20 décembre 1984. Cet organisme permanent de consultation et de recherche a pour fonction principale de conseiller la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles dans la planification, la coordination et la mise en œuvre des politiques gouvernementales relatives aux relations interculturelles et à l'intégration des immigrants, notamment pour favoriser le rapprochement interculturel et l'ouverture au pluralisme.

Le Conseil se veut un lieu d'échange d'idées et d'information entre les principaux secteurs de la société. Il travaille afin que le pluralisme et la diversité ethnoculturelle soient suffisamment pris en compte pour assurer le respect des droits et libertés de la personne, susciter la solidarité sociale et rendre réelle l'égalité entre les personnes. Pour ce faire, il sollicite des opinions, reçoit et entend les requêtes et les suggestions d'individus et de groupes et consulte régulièrement les organismes et les intervenants socioéconomiques intéressés par ces questions.

Sous forme d'avis, le Conseil saisit la ministre de toute question relative aux relations interculturelles et à l'intégration des immigrants, qui requiert l'attention ou l'action du gouvernement. Le Conseil lui soumet aussi ses recommandations.

2. Structure organisationnelle

Ayant un effectif autorisé de neuf ETC (équivalents temps complet), le Conseil des relations interculturelles a compté sur un effectif de huit personnes pour remplir sa mission en 2008-2009. L'organigramme du Conseil est présenté à l'annexe 1.

Composition du Conseil

Le Conseil se compose de quinze membres nommés par le gouvernement, dont une présidente. Les membres sont choisis pour leurs compétences et leur intérêt à l'égard des relations interculturelles et de façon à refléter la composition de la société québécoise.

Le sous-ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles ainsi que le secrétaire du Conseil – dont le poste est vacant au 31 mars 2009 – participent aux séances sans avoir droit de vote.

À l'exception de la personne chargée de la présidence, nommée pour cinq ans, les membres du Conseil ont un mandat d'au plus trois ans, qui ne peut être renouvelé qu'une fois. La liste des membres du Conseil est présentée à l'annexe 2.

3. Produits et services

- Le Conseil soumet des recommandations à la ministre, sous forme d'avis qu'il rend publics.
- Il présente des mémoires portant sur des questions liées à son mandat, lors de commissions parlementaires.
- Il effectue des études et des recherches sur les questions relatives aux relations interculturelles et à l'intégration des personnes immigrantes.
- Il collabore avec différents organismes à des activités visant le rapprochement interculturel et l'intégration des personnes immigrantes.
- Il participe à plusieurs colloques, séminaires ou activités de concertation traitant des questions relatives à son mandat.
- Il intervient aussi dans les médias sur des questions d'actualité et joint le grand public par la diffusion, sur son site Internet (www.conseilinterculturel.gouv.qc.ca), de nombreux renseignements relatifs aux relations interculturelles et à l'intégration des personnes immigrantes.
- Il organise, auprès des organismes et intervenants socioéconomiques, des consultations et des activités portant sur des questions relatives aux relations interculturelles, à l'intégration des personnes immigrantes et à la prise en compte de la diversité ethnoculturelle.

4. Accès à l'information et protection des renseignements personnels

Le Conseil doit, à titre d'organisme public, prendre toutes les dispositions nécessaires pour se conformer aux exigences de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Durant l'exercice financier 2008-2009, le Conseil a répondu à deux demandes d'accès à l'information en vertu de cette loi.

5. Déclaration de services aux citoyens

En vertu de l'article 6 de la Loi sur l'administration publique (L.R.Q., c. A-6.01), le Conseil n'est pas tenu de se doter d'une déclaration de services aux citoyens, dans la mesure où il ne fournit pas de services directs à la population ou aux entreprises.

6. Politique linguistique

Le Conseil se conforme à la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'administration. Il s'assure de la qualité de la langue en soumettant à une révision linguistique ses documents de recherche et les textes qui servent à ses activités de relations publiques. Les logiciels utilisés par le personnel sont en français; de plus, le site Internet et la documentation produite par le Conseil respectent la politique linguistique du gouvernement.

7. Code d'éthique et de déontologie

Le Conseil a adopté, lors d'une réunion statutaire le 4 juillet 2000, un code d'éthique et de déontologie applicable aux administrateurs publics. Ce code a été distribué aux membres nommés du Conseil et rappelé à leur attention. Conformément au *Plan d'action pour consolider l'infrastructure de l'éthique au sein de l'administration gouvernementale*, le Conseil a aussi nommé une répondante en éthique pour l'organisation.

8. Accès à l'égalité en emploi et rajeunissement de la fonction publique

Dans le cadre du *Programme d'accès à l'égalité en emploi*, le Conseil a prolongé le contrat d'un agent de recherche issu des communautés culturelles et âgé de moins de 35 ans.

9. Politique gouvernementale L'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées

Le Conseil assure le gouvernement du Québec qu'il veille à appliquer la politique gouvernementale en matière d'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées.

10. Politique gouvernementale sur le développement durable

La Loi sur le développement durable adoptée à l'unanimité par les membres de l'Assemblée nationale le 13 avril 2006, et sanctionnée le 19 avril 2006, invitait chaque ministère, organisme et entreprise de l'administration publique à se doter d'un plan d'action de développement durable et à le rendre public au plus tard le 31 mars 2009.

Ainsi, le Conseil a participé à son premier exercice gouvernemental sur le développement durable durant l'année 2008-2009. Il a déposé, comme la Loi le demande, son premier plan d'action en la matière. Comme ce plan a été terminé le 31 mars 2009, aucune action n'a encore été réalisée. On comprendra que la prochaine année sera passablement occupée en la matière, notamment en ce qui concerne le développement des outils de sensibilisation. Un agent de recherche a assisté à deux séances de formation offertes par le Bureau de coordination du développement durable.

II. Faits saillants

Publications en 2008-2009

- Publication dans les Actes du colloque de la Chaire de recherche du Canada sur l'éducation d'un article intitulé *Quand les débats dérapent: quels rôles pour les pouvoirs publics?* (mai 2008).
- Article scientifique intitulé *Integration Policies in Quebec: A Need to Expand the Structures?* (juin 2008).
- Un document intitulé *Commentaires et pistes de réflexion suite aux événements survenus dans l'arrondissement Montréal-Nord* (septembre 2008).
- Un avis intitulé *Une représentation et un traitement équitables de la diversité ethnoculturelle dans les médias et la publicité au Québec* déposé à la ministre en mars 2009.
- Le résumé de l'avis intitulé *Une représentation et un traitement équitables de la diversité ethnoculturelle dans les médias et la publicité au Québec* (mars 2009).
- La version anglaise du résumé de l'avis intitulée *A fair representation and treatment of ethno-cultural diversity in media and advertising* (mars 2009).
- Le Plan d'action de développement durable 2008-2013: une plus grande action concertée pour en assurer sa durabilité (mars 2009).

Partenariats et collaborations

Le Conseil s'est notamment associé aux activités ou aux regroupements suivants :

- Actions interculturelles de l'Estrie;
- Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale;
- Association d'études canadiennes;
- Comité d'adaptation de la main-d'œuvre – Personnes immigrantes (CAMO – PI);
- Centre de recherche industrielle du Québec;
- Centre d'encadrement pour jeunes filles immigrantes;
- Centre de recherche-action sur les relations raciales;
- Chambre de commerce du Montréal métropolitain;
- Chambre de commerce et d'industrie du sud-ouest de Montréal;
- Chantier de l'économie sociale;

- Comité ethnoculturel sur la diversité en milieu carcéral du Service correctionnel du Canada;
- Comité interministériel du développement durable;
- Comité thématique de la Semaine québécoise des familles;
- Comité de reconnaissance du caractère éducatif de la programmation – Télé-Québec;
- Conférence régionale des élus de Montréal;
- Congrès juif canadien;
- Conseil des arts de Montréal;
- Conseil des relations internationales de Montréal (à titre de membre);
- Conseil des partenaires du centre d'excellence universitaire Immigration et métropoles;
- Conseil interculturel de Montréal;
- Coopérative de solidarité Gestion RH+;
- Corporation de développement communautaire de Vaudreuil Soulanges;
- Diversité artistique Montréal;
- Festival de films sur les droits de la personne de Montréal;
- Fondation canadienne des relations raciales;
- Forum des dirigeantes et des dirigeants d'organismes gouvernementaux;
- Forum des politiques publiques;
- Gala Noir et Blanc au-delà du racisme;
- HEC Montréal;
- Images interculturelles;
- Institut de recherche en politiques publiques;
- Immigration et métropoles, volet économique;
- Journal *Les Affaires*;
- Les amis de référence pour une éducation interculturelle;
- Média Mosaïque Montréal;
- Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles;
- Ministère des relations internationales;
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs;
- Prix québécois de la citoyenneté (à titre de membre du jury);
- Projet ALLIES;
- Projet EDIT;

- Réseau des femmes d'affaires marocaines;
- Semaine d'actions contre le racisme;
- Sphère multiculturelle;
- Table de concertation en relations interculturelles de Verdun;

Liaison et présence dans le milieu

Le Conseil a participé à une centaine de conférences, d'activités et de colloques organisés par ses partenaires ainsi que par divers organismes.

III. Contexte, enjeux et perspectives en 2008-2009

Le Conseil a conduit ses travaux durant l'année 2008-2009 en prenant en compte, notamment, les facteurs contextuels suivants :

- sur le plan sociétal : les changements démographiques et leurs répercussions sur la main-d'œuvre; les phénomènes de racisme et de discrimination et leurs conséquences;
- au niveau gouvernemental : les orientations gouvernementales contenues dans le Plan de modernisation 2004-2007 du gouvernement;
- au niveau sectoriel : le *Plan stratégique 2005-2008* du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et son *Plan d'action 2004-2007 en matière d'immigration, d'intégration et de relations interculturelles*, les attentes de la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, les consultations publiques ayant été lancées, les plans stratégiques et les réformes des autres ministères;
- au Conseil : les attentes des membres du Conseil, les capacités organisationnelles du Conseil, son cadre budgétaire en vigueur ainsi que sa planification stratégique pour les années 2006-2009.

Il a particulièrement traduit ses interventions au regard des enjeux suivants signifiés dans son plan stratégique :

- la prise en compte de la diversité ethnoculturelle au Québec :
 - en favorisant la prise en compte de la diversité ethnoculturelle et l'ouverture à celle-ci au sein de l'administration publique;
- la valorisation de la diversité ethnoculturelle dans le développement du Québec :
 - en contribuant aux efforts de divers acteurs de la société afin de favoriser l'ouverture à la diversité, le rapprochement, le dialogue et les relations interculturelles harmonieuses, en développant des partenariats;
 - en contribuant à l'inclusion sociale et économique des minorités ethnoculturelles;
- la modernisation de l'État :
 - en participant à sa modernisation par l'amélioration des façons de faire.

Le Conseil a déposé son Plan stratégique 2009-2012 auprès du ministère du Conseil exécutif et le document est présentement en processus de validation gouvernementale.

IV. Résultats au regard de la planification stratégique pour 2006-2009

Prévu au plan stratégique

Enjeu 1

Prise en compte de la diversité ethnoculturelle au Québec

Orientation 1 Favoriser la prise en compte de la diversité ethnoculturelle et l'ouverture à celle-ci au sein de l'administration publique.

Axe d'intervention Gestion de la diversité ethnoculturelle.

Objectif 1.1 Proposer des principes de gestion de la diversité ethnoculturelle.

- Indicateurs**
- Intérêt des clientèles : nombre de demandes et de téléchargements des documents.
 - Impact auprès des clientèles : prise en compte des éléments visés dans les documents.
 - Nombre de participants au lancement de l'avis proposant le canevas général.
 - Type d'alliances établies.

- Résultats**
- Développement d'un projet de partenariat avec d'autres conseils pour réaliser un avis commun sur une approche intégrée de la diversité.
 - Prise en compte du concept de gestion de la diversité par la Politique gouvernementale *La diversité : une valeur ajoutée* et par le plan d'action gouvernemental l'accompagnant.
 - Article scientifique intitulé *Integration Policies in Quebec: A Need to Expand the Structures?*
 - Publication dans les Actes du colloque de la Chaire de recherche du Canada sur l'éducation d'un article intitulé *Quand les débats dérapent : quels rôles pour les pouvoirs publics?*
 - Article scientifique intitulé *Laicity and religious diversity: still a topical issue*.

Commentaires 1 - Développement d'un projet de partenariat avec d'autres conseils pour réaliser un avis commun sur une approche intégrée de la diversité

Lors d'une rencontre d'échanges stratégiques en avril 2008, le Conseil a décidé de poursuivre ses travaux entrepris dans le cadre de l'*Avis sur la prise en compte et la gestion de la diversité ethnoculturelle*. Les membres souhaitaient traduire de manière plus concrète les résultats de cet avis. Le Conseil a donc travaillé sur le projet appliqué de son avis. À cette fin, un agent de recherche a assisté à un colloque sur les relations industrielles et un autre sur les mutations du travail, à l'Université Laval, et à des conférences organisées par l'ASDEQ. La deuxième

phase mettra l'accent sur une approche intégrée de la gestion de la diversité dans son sens large au sein des organisations, donc au niveau de l'intégration en emploi d'une main-d'œuvre diversifiée. Le Conseil entend inviter des organismes gouvernementaux à travailler en partenariat sur ce sujet avec lui. Par ailleurs, dans cette même veine, le Conseil a rencontré un représentant de l'Alliance de recherche universités-communautés sur les innovations, le travail et l'emploi afin d'examiner la possibilité de travailler en partenariat, notamment sur cette question.

Indicateurs

Partenariat à faire avec d'autres conseils. Publication d'un avis commun à l'automne 2010.

211 copies de l'*Avis sur la prise en compte et la gestion de la diversité ethnoculturelle* ont été téléchargées en 2008-2009. Le profil de l'utilisateur se répartit de la façon suivante : 21 % étudiants, 23 % chercheurs, 16 % gouvernements, 6 % secteur privé, 10 % grand public, 7 % ONG, 5 % médias et 12 % autres.

La présidente a été sollicitée pour faire des présentations sur la gestion de la diversité (la liste des colloques est à la section 3.1) où des représentants des gouvernements, d'universités et d'organismes communautaires étaient présents. Les présentations faites lors de ces conférences ont été téléchargées environ 50 fois chacune.

2 - Prise en compte du concept de gestion de la diversité par la Politique gouvernementale *La diversité : une valeur ajoutée* et par le plan d'action gouvernemental l'accompagnant

La politique et son plan d'action, comme leur nom l'indique, renvoient à la diversité ethnoculturelle étant donné que celle-ci est présentée comme une valeur ajoutée. S'il est question de lutte contre le racisme et les discriminations, la gestion de la diversité y est évidemment présentée comme un moyen pour prévenir ou réduire le racisme et les discriminations, mais aussi pour mobiliser diverses parties prenantes au sein de la société et dans les organisations à se concerter autour de ces enjeux. On rejoint donc ainsi des principes évoqués dans l'*Avis sur la prise en compte et la gestion de la diversité ethnoculturelle* que le Conseil avait réalisé en 2007. Notamment, dans la politique, il est indiqué que l'État doit, en quelque sorte, montrer l'exemple puisqu'il doit encourager l'adoption de politiques de gestion de la diversité qui visent à créer un milieu de travail inclusif exempt de discriminations et à offrir des services adaptés à une clientèle de plus en plus diversifiée. Il doit aussi coordonner les efforts des ministères et organismes à cette fin, contribuer à changer les mentalités et la culture organisationnelle des organisations, d'où l'engagement de la haute direction de celles-ci, ce que préconisait le Conseil. Cela s'applique aussi aux municipalités et aux entreprises privées. Dans le plan d'action, la gestion de la diversité est présentée comme une prestation de services qui tient compte des caractéristiques sociales et culturelles de la clientèle. Cela constitue un moyen efficace pour lutter contre le racisme et les discriminations étant donné qu'on agit de manière préventive puisque qu'on réduit les espaces où ils peuvent se développer.

Indicateurs

Reprises de divers éléments de l'*Avis sur la prise en compte et la gestion de la diversité ethnoculturelle* dans l'ensemble des choix stratégiques de la Politique gouvernementale *La diversité : une valeur ajoutée* et son plan d'action.

3 - Article scientifique intitulé *Integration Policies in Quebec: A Need to Expand the Structures?*

À la suite de la 8^e conférence nationale de Metropolis à Vancouver, le Conseil a rédigé un article scientifique sur les politiques d'intégration au Québec. Cet article, intitulé "Integration Policies in Quebec: A Need to Expand the Structures?", dans *Immigration, Integration and Citizenship in the 21st Century*, McGill-Queen's University Press, est paru en juin 2008. Il examine les politiques d'intégration du point de vue du système d'éducation, des municipalités et des régions, puis des gouvernements fédéral et provincial.

Indicateurs

L'article a été publié. Le Conseil n'a pas l'information concernant le nombre de copies diffusées.

4 - Publication dans les Actes du colloque de la Chaire de recherche du Canada sur l'éducation d'un article intitulé *Quand les débats dérapent : quels rôles pour les pouvoirs publics ?*

À la suite de la participation de la présidente aux Journées d'études organisées par la Chaire de recherche du Canada sur l'éducation, le Conseil a été invité à rédiger un article devant paraître dans un livre intitulé *L'accommodement raisonnable et la diversité religieuse à l'école publique : normes et pratiques* sous la direction de Marie McAndrew et al. L'article intitulé « Quand les débats dérapent : quels rôles pour les pouvoirs publics ? » est paru durant l'été 2008 chez Fides, et s'inspirait notamment d'un document de réflexion du Conseil des relations interculturelles, destiné à la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles.

Indicateurs

L'article a été publié et le lancement du livre a eu lieu le 8 mai 2008. Le Conseil n'a pas l'information concernant le nombre de copies diffusées.

5 - Article scientifique intitulé *Laicity and religious diversity: still a topical issue*

Un article intitulé *Laicity and religious diversity: still a topical issue* est paru en mars 2009, dans la revue *Horizons* lors de son 10^e anniversaire. Cet article reprenait les éléments de l'avis du Conseil intitulé *Laïcité et diversité religieuse : l'approche québécoise*.

Prévu au plan stratégique
Enjeu 1
Prise en compte de la diversité ethnoculturelle au Québec

Orientation 1 Favoriser la prise en compte de la diversité ethnoculturelle et l'ouverture à celle-ci au sein de l'administration publique.

Axe d'intervention Gestion de la diversité ethnoculturelle.

Objectif 1.2 **Proposer des recommandations en vue de bonifier certaines initiatives de l'administration publique touchant la diversité ethnoculturelle.**

Indicateurs

- Intérêt des clientèles : nombre de demandes et de téléchargements des documents.
- Impact auprès des clientèles : prise en compte des recommandations.

Résultats

- Étude intitulée : *Commentaires et pistes de réflexion suite aux événements survenus dans l'arrondissement Montréal-Nord*.
- Dossier sur la médiation interculturelle.
- Rapport sur *L'intégration des familles immigrantes et l'accès aux services de garde*.
- Groupe de travail sur le profilage racial.

Commentaires Étude intitulée : *Commentaires et pistes de réflexion suite aux événements survenus dans l'arrondissement Montréal-Nord*

Dans le cadre des événements survenus dans l'arrondissement de Montréal-Nord, le Conseil a fait part à la ministre de certaines pistes de réflexions visant à favoriser la résolution rapide de la crise et à prévenir d'autres incidents du même type dans d'autres arrondissements de Montréal.

Le document faisait état des problèmes que vivent les jeunes de cet arrondissement à s'intégrer et à participer pleinement à la vie québécoise.

Le Conseil des relations interculturelles est préoccupé par cette situation. Il a tenté de démontrer que les discriminations que vivent ces jeunes et les inégalités qui se creusent entre le « groupe majoritaire » et les « groupes minoritaires » contiennent les ingrédients suffisants pour alimenter d'importantes tensions sociales. Le document abordait aussi les questions de sécurité publique en suggérant l'élargissement de l'enquête ainsi que des mesures pour atténuer les tensions entre les jeunes et les policiers. Pour faire face aux difficultés socio-économiques, il suggérait l'adoption d'une approche concertée et des moyens pour améliorer l'identification des besoins des populations en cause ainsi que les mécanismes de suivi dans une perspective de prévention. Enfin, il faisait le bilan de certaines pratiques adoptées à l'étranger pour trouver de nouvelles façons d'aborder ces problématiques.

Indicateurs

Le Conseil est en attente des commentaires suite au dépôt de ce document et n'a pas eu l'assurance qu'il ait été transmis au ministère de la Sécurité publique à qui il était destiné initialement.

La présidente a été invitée à faire partie d'une réunion avec les différents intervenants. Elle a aussi rencontré le président du Conseil interculturel de Montréal.

Le Conseil suit de près le dossier et les mesures que l'État va prendre en considération.

Un communiqué de presse soulevant la préoccupation du drame humain pour la famille a été émis par le Conseil.

Dossier sur la médiation interculturelle

Au regard des événements survenus à Montréal-Nord, le Conseil a mandaté une contractuelle pour réaliser un rapport sur les mécanismes de médiation les plus probants pour la résolution de conflits entre personnes, entre groupes et entre la population et l'État. La recherche a permis de déceler les différentes formes de médiations et a exploré les modèles de médiations les plus probants dans divers contextes.

Indicateurs

Le rapport a été produit.

Rapport sur *L'intégration des familles immigrantes et l'accès aux services de garde*

L'objectif de ce projet est de déterminer les obstacles dans l'accès aux services de garde pour les familles immigrantes de l'arrondissement de Verdun, habité entre autres par des jeunes familles nouvellement arrivées avec des jeunes enfants. L'identification des principaux obstacles permettra de faire des recommandations et d'évaluer les arrangements les plus performants pour les familles immigrantes et leurs enfants, en termes de disponibilité de places en garderie, d'accès à la francisation et d'intégration sur le marché du travail.

Ce projet a été initié par la Table de concertation en relations interculturelles de Verdun dont une représentante a rencontré le Conseil pour le sensibiliser aux problèmes d'accès de certaines familles aux services de garde et des conséquences négatives de cette situation sur leur intégration au Québec. Le projet s'est fait avec quatre organismes: Centre d'aide aux familles immigrantes (CASA CAFI), CESAREI – Carrefour interculturel et de média communautaire de Verdun, Chantier d'Afrique du Canada (CHAFRIC) et le Centre des femmes de Verdun.

À partir de janvier 2009, plus d'une centaine de familles immigrantes de l'arrondissement ont été interrogées à l'aide d'un questionnaire lors de rencontres de groupes organisées par les organismes partenaires. La collecte de données s'est échelonnée sur trois mois en raison, notamment, de la barrière linguistique. Au printemps 2009, des responsables de services de garde ont aussi répondu au questionnaire. Des groupes de discussion auront lieu afin de présenter les résultats aux familles participantes et susciter une discussion sur les enjeux et les solutions entourant l'accessibilité aux services de garde.

Indicateurs

16 rencontres de groupes ont été organisées.

103 familles ont répondu au questionnaire.

Un rapport d'étape a été déposé faisant mention du principal résultat qui est de se voir refuser l'accès au service de garde.

Le rapport final doit paraître à l'été 2009.

2 - Groupe de travail sur le profilage racial

Le Groupe de travail sur le profilage racial ne s'est pas réuni au cours de l'année 2008-2009. Dans le Plan d'action gouvernemental *La diversité: une valeur ajoutée* déposé par la ministre en octobre 2008, la mesure 1.2 qui consiste à sensibiliser et à informer la population, en particulier les groupes vulnérables sur les droits et libertés, comprend un moyen d'action pour contrer le profilage racial. Ce moyen d'action fera vraisemblablement l'objet d'un suivi par le groupe de travail lors de sa mise en oeuvre.

Indicateurs

L'échéancier de ce moyen d'action est prévu pour 2009-2010.

Prévu au plan stratégique

Enjeu 1

Prise en compte de la diversité ethnoculturelle au Québec

Orientation 1 Favoriser la prise en compte de la diversité ethnoculturelle et l'ouverture à celle-ci au sein de l'administration publique.

Axe d'intervention Gestion de la diversité ethnoculturelle.

Objectif 1.3 Développer et consolider les relations avec divers partenaires afin de mieux répondre aux besoins de la clientèle ethnoculturelle.

- Indicateurs**
- Nombre d'activités conjointes.
 - Nombre de participants aux conférences données.
 - Instauration de nouvelles mesures à la suite de ces collaborations.
 - Effet produit par les activités de partenariat.

- Résultats**
- Partenariat avec le Centre de recherche industrielle du Québec.
 - Partenariat avec le Chantier de l'économie sociale.
 - Partenariat avec le Comité d'adaptation de la main-d'œuvre – Personnes immigrantes (CAMO – PI).
 - Partenariat avec l'Association d'études canadiennes.
 - Partenariat avec le Comité ethnoculturel sur la diversité en milieu carcéral du Service correctionnel du Canada.

Commentaires Partenariat avec le Centre de recherche industrielle du Québec

Au début de l'année 2008, le Conseil a été approché par le Centre de recherche industrielle du Québec pour évaluer l'implantation de communautés de pratique et développer les connaissances en gestion de la diversité. L'objectif de ce réseau est de faciliter l'échange des idées et de l'information les plus pertinentes au sujet de la gestion de la diversité dans les entreprises, avec des organisations

des secteurs du bois (1^{ère} transformation), du meuble, de l'efficacité énergétique, l'Alliance de recherche universités-communautés sur les innovations, le travail et l'emploi et le Mouvement de la qualité Québec.

Les objectifs de ce projet consiste à :

- implanter un système de veille sur les thématiques ciblées par le Conseil.
- La thématique majeure concerne la gestion de la diversité phase 2 et cible des informations internationales relatives à la gestion de la diversité en lien avec le marché du travail.
- Mettre en place une plateforme d'échange et de travail collaboratif pour faciliter la concertation et mieux informer les partenaires et les autres intervenants concernés.

Indicateurs

À ce jour, le projet est en phase d'implantation et il s'étalera sur dix-huit mois.

Partenariat avec le Chantier de l'économie sociale.

Le Conseil fait partie du Comité d'orientation économie sociale et personnes issues de l'immigration mis sur pied par le Chantier de l'économie sociale. Il s'est impliqué dans trois des quatre axes du comité :

- portrait de la situation;
- développer des outils de sensibilisation et soutenir l'accompagnement de projets;
- favoriser des pratiques de gestion de la diversité.

Quant au quatrième axe, soutien au développement régional, il s'y impliquera ultérieurement.

L'objectif du comité est d'accroître la présence des personnes immigrantes dans les entreprises d'économie sociale, d'où l'importance d'en faire un portrait. À cet égard, le Conseil a contribué avec des partenaires à la réalisation d'un questionnaire destiné à des organisations finançant ou appuyant les entreprises d'économie sociale. Les partenaires sont les suivants : Chantier de l'économie sociale, ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Caisse d'économie solidaire, ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, Ville de Montréal, Université du Québec à Montréal, Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire, CDEC Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce, L'Hirondelle, Petites Mains, Compagnie F – Entrepreneurship pour femmes et Entrepreneurs collectifs issus de l'immigration.

Indicateurs

Le questionnaire est en cours d'élaboration et le Conseil utilisera un logiciel pour l'administrer à partir de son site Internet. Il aura également pour but de déterminer si des organisations ont mis en place des outils de gestion de la diversité ethnoculturelle.

Partenariat avec le Comité d'adaptation de la main-d'œuvre – Personnes immigrantes (CAMO – PI)

Au cours de l'année, le Conseil a participé à une réflexion sur la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) au CAMO – PI. Il fait partie du comité consultatif RAC – CAMO – PI qui devra soumettre des recommandations à la Table interministérielle sur la reconnaissance des acquis et des compétences à l'automne 2009. L'objectif est donc de contribuer à une meilleure reconnaissance des acquis et des compétences des immigrants pour qu'ils puissent améliorer leurs conditions de vie mais aussi contribuer pleinement au développement économique et social du Québec.

Indicateurs

Le Conseil a participé aux réunions du comité.

Partenariat avec l'Association d'études canadiennes

En suivi d'un mini-colloque organisé en 2008 avec les Amis de référence pour une éducation transculturelle sur l'histoire de la présence des communautés culturelles, la présidente a été sollicitée par l'Association d'études canadiennes pour présider un atelier portant sur l'histoire des groupes culturels au Québec, lors du 6e Congrès biennal sur l'enseignement *Quelle histoire pour quel avenir*. L'atelier a réuni cinq panélistes qui ont présenté un portrait général de l'histoire de l'immigration au Québec et son impact (historique, politique, culturel, social et économique) sur l'édification du Québec. C'était la première fois qu'un congrès annuel réunissait des historiens et experts autour de ce thème. À l'issue de cette rencontre, les personnes ont souhaité explorer la possibilité de faire un rapport sur l'histoire de la diversité immigrante.

Indicateurs

100 personnes (historiens, enseignants, personnalités des médias) ont assisté à ce congrès.

La faculté d'histoire de l'Université Concordia a contacté le Conseil pour un projet à venir.

4 - Partenariat avec le Comité ethnoculturel sur la diversité en milieu carcéral du Service correctionnel du Canada

Le Conseil est partenaire du Comité ethnoculturel sur la diversité en milieu carcéral du Service correctionnel du Canada depuis 2000. Durant l'année 2008-2009, un agent de recherche a participé à trois rencontres. En mars 2009, il a présenté un portrait de la diversité ethnoculturelle au Québec lors d'un forum intitulé *La sécurité publique: le regard des communautés ethnoculturelles*.

Indicateurs

Lors de cette présentation, une cinquantaine de personnes étaient présentes.

Prévu au plan stratégique

Enjeu 2

Valorisation de la diversité ethnoculturelle dans le développement du Québec

Orientation 3 Contribuer aux efforts de divers acteurs de la société afin de favoriser l'ouverture à la diversité, le rapprochement, le dialogue et les relations interculturelles harmonieuses.

Axe d'intervention Connaissances sur la diversité ethnoculturelle.

Objectif 3.1 Favoriser le développement de partenariats entre les divers acteurs de la société afin d'accroître des pratiques qui prennent en compte la diversité ethnoculturelle.

Indicateurs

- Prise en compte des résultats des échanges par les partenaires.
- Nombre d'activités conjointes.
- Nombre de participants aux conférences données.
- Nombre de participants à l'événement de réseautage portant sur la diversité ethnoculturelle.

Résultats

- **Accroissement du nombre d'entreprises participantes au sondage Entreprises diversifiées et talentueuses (EDIT).**
- **Partenariat en vue pour les bilans de compétences destinés aux nouveaux arrivants.**
- **Collaboration avec la Semaine d'actions contre le racisme et le Festival de films sur les droits de la personne de Montréal.**
- **Lancement et mise en ligne du répertoire des artistes représentant la diversité ethnoculturelle, en collaboration avec le Conseil des arts de Montréal et Diversité artistique Montréal.**
- **Activités, colloques et conférences.**

Commentaires 1 – Accroissement du nombre d'entreprises participantes au sondage Entreprises diversifiées et talentueuses (EDIT)

Le projet EDIT consiste en un outil de mesure (sondage) sur les pratiques de gestion de la diversité ethnoculturelle dans les entreprises. Ce sondage étudie quatre dimensions principales : les pratiques, les perceptions, les politiques et la représentativité au regard de la diversité ethnoculturelle. Il a été mis en place en juin 2007 afin de contribuer au développement d'un contexte d'affaires favorisant la pleine participation de tous sur le marché du travail. Il émane du partenariat entre le Conseil et Images interculturelles dans le cadre de la *Semaine d'actions contre le racisme*. Ce partenariat a été élargi en associant la Fondation canadienne des relations raciales, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

À la suite du lancement de cet outil, le Conseil s'est principalement consacré à joindre le plus grand nombre d'entreprises, ce qui a permis d'administrer le questionnaire auprès de 352 d'entre elles. Le Conseil prépare présentement le rapport des résultats de ce sondage.

Durant l'année 2008-2009, le Conseil a établi également un partenariat avec Média Mosaïque Montréal pour publier sur le site Internet de ce dernier des textes faisant référence au projet EDIT et s'adressant aux employeurs.

En mars 2009, le Conseil s'est associé avec le journal *Les affaires* en vue de publier de l'information concernant la gestion de la diversité ethnoculturelle et d'assurer une large diffusion des résultats de ce sondage auprès de la communauté des affaires du Québec. Les modalités de ce partenariat restent à définir.

Indicateurs

De juin 2007 à novembre 2008, 1 372 entreprises ont été jointes par téléphone à travers le Québec et 352 questionnaires ont été complétés, pour un taux de réponse de 25,7 %.

Un rapport de résultats partiels a été déposé pour la région de l'Estrie.

La présidente a présenté les résultats de 53 entreprises de la région de l'Estrie en juin 2008 lors du *Forum Avantages Diversité* où une centaine de représentants du gouvernement, du milieu des affaires et d'universités étaient présents. La présentation était disponible sur le site Internet et a été téléchargée 97 fois.

Dix capsules ont été publiées par l'entremise du site Internet de Média Mosaïque Montréal et chaque capsule a été visualisée en moyenne 19 120 fois.

2 - Partenariat à venir pour les bilans de compétences destinés aux nouveaux arrivants

En 2007, le Conseil a contribué à un projet pilote sur les bilans de compétences dont l'objectif était d'élaborer un outil afin de contribuer à la reconnaissance des acquis et à l'accélération de l'intégration socioéconomique des immigrants. Il s'agissait d'une recherche-action.

À la suite des résultats du projet pilote, le Conseil a décidé de mener plus loin son projet en visant l'administration de bilans de compétences à une centaine de nouveaux arrivants. À cet égard, il a réalisé un nouveau document synthèse de sa recherche-action sur les bilans de compétences. Ce dernier exposait, notamment, la clientèle ciblée, les collaborations et les partenaires souhaités ainsi que leur rôle respectif. Des pourparlers étaient en cours avec divers partenaires et collaborateurs, notamment avec Ressources Humaines et développement social Canada. Une présentation a été faite au Ministère en janvier 2009 en vue de développer un partenariat avec le MICC et Emploi Québec. Depuis, le Conseil attend les résultats des discussions que devaient entreprendre les deux instances.

Indicateurs

Document synthèse et présentation faite auprès du MICC.

3 - Collaboration avec la Semaine d'actions contre le racisme et le Festival de films sur les droits de la personne de Montréal

Partenaire de la Semaine depuis le début et membre honoraire du Conseil des gouverneurs du Festival de films sur les droits de la personne de Montréal, le Conseil a participé à cette dixième édition qui avait pour thème *Les bons mots guérissent les maux?*

Indicateurs

La présidente du Conseil a participé au lancement de la Semaine d'actions contre le racisme, où une centaine de personnes étaient présentes. Elle a également participé au Festival de films sur les droits de la personne de Montréal organisé dans la foulée des activités de la Semaine. Ce festival vise à promouvoir par le cinéma le respect de la dignité humaine. Le Conseil a contribué financièrement à ces deux manifestations.

4 - Lancement du répertoire des artistes représentant la diversité ethno-culturelle, en collaboration avec le Conseil des arts de Montréal (CAM) et Diversité artistique Montréal (DAM)

Suite au partenariat avec le CAM et DAM, la présidente a assisté au lancement du répertoire des artistes qui a rassemblé plusieurs personnes. Ce répertoire devait au départ permettre aux artistes d'origine autre que canadienne-française de se faire connaître.

Indicateurs

Le répertoire a été lancé le 12 juin 2008 et mis en ligne. Un message de la présidente a été intégré au répertoire.

6 - Activités, colloques et conférences

Le Conseil a pris part à plusieurs événements au cours de l'année 2008-2009. La présidente a été présente à plus d'une centaine d'activités et a fait une quinzaine de présentations lors de différentes conférences.

Mentionnons notamment les présentations suivantes :

- *La diversité en milieu de travail, intégration de la diversité dans les processus d'affaires*, présentation faite lors du 4^e colloque annuel organisé par Les publications FP, le 14 avril 2008.
- *Conférence sur le rôle de la femme dans le dialogue interculturel*, organisé par le Réseau des femmes d'affaires marocaines du Canada, le 26 avril 2008.
- Panéliste au colloque de CGA-Canada sur les *compétences et l'apprentissage au Canada*, organisé par le Forum des politiques publiques, le 28 mai 2008.
- Présentation *Atelier conférence sur la conciliation travail-famille* au Chantier d'Afrique du Canada, le 30 mai 2009.
- Présentation *Intégration de la diversité dans les processus d'affaires : prise en compte et gestion de la diversité ethnoculturelle*, dans le cadre du congrès de l'ACSEE sur la diversité dans les milieux de travail, à HEC Montréal, le 3 juin 2008.
- Conférence sur l'entrepreneuriat féminin organisée par l'Association des Femmes Marocaines du Canada du 9 au 13 juin 2008 – La présidente était la marraine de l'événement.
- Présentation du projet EDIT lors du *Forum Avantages Diversité*, organisé par Actions interculturelles à Sherbrooke, le 16 juin 2008.
- *Gestion de la diversité ethnoculturelle et modèles de gouvernance Québec, Canada, France, Allemagne*, présentation faite lors du Huitième colloque international sur la diversité dans les organisations, les communautés et les États, Montréal, HEC, le 19 juin 2008.

- Conférencière au Quebec Summer Seminar – *Portrait of intercultural relations in Québec*, organisé par le ministère des Relations internationales, le 8 août 2008.
- Conférence Immigration et intégration au Québec et Israël, organisée par l'Association d'études canadiennes et le Comité Québec-Israël – présidente de l'atelier sur *l'intégration économique et sociale: le défi de l'insertion des immigrants*, le 8 septembre 2008.
- Colloque *La gouvernance culturelle des grandes villes: enjeux et possibilités*, dans le cadre des Vingt-et-unièmes Entretiens du Centre Jacques Cartier, organisé par Culture Montréal, les 6 et 7 octobre 2008.
- Sixième congrès biennal sur l'enseignement, l'apprentissage et la communication de l'histoire ayant pour thème *Quelle histoire pour quel avenir*, organisé par l'Association d'études canadiennes – présidente de l'atelier *Raconter l'histoire des groupes culturels au Québec*, le 24 octobre 2008.
- Conférencière au Biennial Conference, organisé par l'American Council for Québec Studies (ACQS) – Présentation ayant comme thème: *Managing Diversity in Québec: Challenges and Perspectives*, le 14 novembre 2008.
- Présidente d'honneur lors de la Table ronde *L'engagement communautaire: frein ou tremplin à l'intégration?*, organisée par les Femmes Juives Francophones et la CSUQ, le 28 janvier 2008.
- *Les enfants d'immigrants: le Canada et le Québec sont-ils des sociétés inclusives?*, présentation faite lors du séminaire organisé par l'Institut de recherche en politiques publiques et la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, le 13 février 2009.
- *Les bénéfices de l'engagement communautaire comme moyen de participation à la société québécoise*, présentation de la présidente au Centre de référence de la Communauté Russophone du Québec, le 28 mars 2009.

Durant l'exercice 2008-2009, la présidente a été sollicitée pour des rencontres et des entrevues avec quelques médias. Mentionnons, entre autres, une entrevue sur le multiculturalisme au Québec avec Julie Corbeil pour TV Vox des Laurentides – émission Corrosif, une sur l'interculturalisme avec Emmanuelle Dominicé de Regards Croisés, une entrevue téléphonique avec Christophe Andréo de France terre d'asile.

Soulignons aussi que le Conseil participe à différents comités et événements que sont notamment: le Conseil des partenaires du centre d'excellence universitaire Immigration et métropoles, le Groupe de travail sur le profilage racial, le Gala Noir et Blanc au-delà du racisme, le comité sur la diversité de la Croix-Rouge, le Chantier de l'économie sociale, le Comité interministériel du développement durable, les Prix québécois de la citoyenneté, le groupe de discussion McCord. La présidente fait également partie du Comité de reconnaissance du caractère éducatif de la programmation de Télé-Québec. Suite à une demande de la ministre Christine St-Pierre, ce comité s'est réuni et a transmis un rapport en réponse à la requête de la Société de télédiffusion du Québec visant à faire déclarer éducative l'ensemble de la programmation de Télé-Québec pour les années de 2006 à 2009.

Indicateurs

Lors des conférences, la présidente a joint en moyenne une soixantaine de personnes par événement. Les documents du Conseil, les plus pertinents selon l'occasion, ont été distribués à chaque participant lors de ces rencontres. La présence du Conseil à ces rencontres et forums lui permet d'entretenir des partenariats et d'en développer de nouveaux pour faire valoir et d'accroître des pratiques qui prennent en considération la diversité ethnoculturelle.

Prévu au plan stratégique

Enjeu 2

Valorisation de la diversité ethnoculturelle dans le développement du Québec

Orientation stratégique 4 Contribuer à l'inclusion sociale et économique des minorités ethnoculturelles.

Axe d'intervention Sensibilisation à la diversité ethnoculturelle.

Objectif 4.1 Promouvoir une perception positive des groupes à risque d'exclusion.

Indicateurs

- Intérêt de la population sur les questions soulevées : nombre de demandes et de téléchargements des documents produits.
- Nombre de débats portant sur le sujet abordé.
- Prise en compte des résultats des échanges et des éléments visés dans les documents produits.

Résultats

- **Avis sur la représentation et le traitement accordés dans les médias et l'industrie publicitaire aux Québécois des communautés culturelles.**
- **Avis sur l'évaluation du Plan d'action gouvernemental 2008-2013 *La diversité : une valeur ajoutée*.**
- **Rapport sur la communauté arabo-musulmane du Québec.**

Commentaires **Avis sur la représentation et le traitement accordés dans les médias et l'industrie publicitaire aux Québécois des communautés culturelles**

En 2008, le Conseil des relations interculturelles a reçu deux mandats de la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles. Le premier sollicitait le Conseil pour qu'il produise un avis « *sur le traitement accordé dans les médias aux Québécois des communautés culturelles afin d'améliorer leur représentation dans ces médias* ». Dans le second, le Conseil était invité à réaliser une enquête exploratoire sur la représentation des Québécois des communautés culturelles dans l'industrie publicitaire du Québec dans le but de proposer des recommandations sur les suites à donner à cette enquête.

Pour répondre à ces mandats, le Conseil a choisi de réaliser un seul avis, car les médias et la publicité sont intimement liés. Après un travail de plusieurs mois, l'avis intitulé *Une représentation et un traitement équitables de la diversité ethnoculturelle dans les médias et la publicité*, a été déposé le 31 mars 2009 auprès de la ministre. Il a été réalisé à partir de diverses sources :

- revue de la littérature;
- entrevues en profondeur avec divers acteurs des secteurs des médias et de la publicité;

- sondage sur les habitudes de consommation médiatique des personnes des communautés culturelles réalisé par Léger Marketing;
- revue de publicités diffusées une première fois au Québec en 2008 effectuée par l'entreprise Eloda;
- examen d'articles parus en 2008 dans des quotidiens québécois réalisé par une chercheure universitaire;
- consultation par l'entremise du site Internet auprès d'organismes et partenaires;
- analyse exploratoire de la grille horaire de Radio-Canada et de Télé-Québec et de la liste des vedettes TVA sur TVA.Canoe;
- examen des microdonnées détaillées du Recensement de 2006 produites par Statistique Canada concernant certaines professions de la catégorie « Arts, culture, sports et loisirs » au Québec.

Diverses recommandations ont été adressées aux organisations des médias, à l'industrie publicitaire, au gouvernement du Québec, au milieu de l'éducation, aux citoyens et aux organisations de la société civile.

Le lancement de cet avis devrait se faire au printemps prochain.

Indicateurs

Degré de prise en compte des recommandations par le gouvernement et les deux industries (à venir).

En raison de la parution de l'avis à la fin mars 2009, le nombre de copies distribuées et diffusées sera disponible en 2009-2010.

2 - Avis relatif à l'évaluation du Plan d'action gouvernemental 2008-2013 ***La diversité: une valeur ajoutée***

En 2006, la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles avait lancé une consultation publique en vue de l'élaboration d'une politique de lutte contre le racisme et la discrimination. Le Conseil avait alors produit un mémoire et participé à l'automne 2006 en commission parlementaire aux débats entourant la question. Ce mémoire faisait ressortir le caractère préventif de la gestion de la diversité ethnoculturelle, l'importance pour le gouvernement d'adopter des approches territoriales et de se doter de mécanismes de suivi et de reddition de comptes.

En octobre 2008, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) rendait public la politique et le plan d'action *La diversité: une valeur ajoutée* dont les principales orientations sont de reconnaître et de contrer les préjugés et la discrimination ainsi que de renouveler les pratiques et de coordonner les efforts. Dans cette dernière orientation, le Conseil est appelé à collaborer avec le MICC dans le suivi et l'évaluation du plan d'action.

Ainsi, en mars 2009, le Conseil a reçu pour mandat de la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, madame Yolande James, de produire un avis relatif à l'évaluation de ce plan d'action. Cet avis devrait exposer notamment « *les principales méthodes d'évaluation utilisées pour des plans d'action gouvernementaux de ce type de même qu'une démarche structurée à adopter en vue d'arriver à une évaluation satisfaisante* ». Le Conseil travaille présentement sur cet avis.

Indicateurs

Considérant que ce mandat a été reçu à la fin de l'année financière 2008-2009, les indicateurs relatifs à cet avis seront connus lors du prochain exercice financier.

3 – Rapport sur la communauté arabo-musulmane du Québec

Un mandat a été confié à un contractuel pour déterminer les secteurs d'emploi en lien avec les compétences et trouver une banque d'employeurs en pénurie. L'accompagnement a été fait auprès de 31 personnes en recherche d'emploi. Le rapport constate que le marché de l'emploi dans les secteurs de l'informatique, des télécommunications et du multimédia connaît une certaine pénurie. Pourtant des diplômés dans ces secteurs, plus particulièrement ceux identifiés à cette communauté, n'arrivent toujours pas à trouver du travail.

Indicateurs

31 personnes en recherche d'emploi ont été jointes.

Un rapport de résultats a été fait.

Par ailleurs, en mars 2009, le Conseil a été sollicité pour participer à un déjeuner-causerie sur les difficultés d'insertion en emploi des immigrants du Maghreb organisé par l'Institut de recherche en politiques publiques. La présidente en a profité pour inviter quelques personnes issues de cette communauté à l'accompagner. L'événement a reçu une bonne couverture médiatique.

Prévu au plan stratégique

Enjeu 2

Valorisation de la diversité ethnoculturelle dans le développement du Québec

Orientation stratégique 4	Contribuer à l'inclusion sociale et économique des minorités ethnoculturelles.
Axe d'intervention	Sensibilisation à la diversité ethnoculturelle.
Objectif 4.2	Favoriser le développement d'un sentiment de reconnaissance face à la contribution des individus appartenant aux minorités ethnoculturelles sur les plans social, économique, culturel et politique.
Indicateurs	• Intérêt de la population sur les questions soulevées : nombre de demandes et de téléchargements des documents produits. • Nombre de débats portant sur le sujet abordé. • Prise en compte des résultats des échanges et des éléments visés dans les documents produits.
Résultats	• Suivi de la collaboration avec la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles.
Commentaires	Suivi de la collaboration avec la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles

Au terme de la consultation et durant les travaux de rédaction du rapport des commissaires, la Commission avait sollicité l'expertise du Conseil, à plusieurs

reprises, notamment sur le concept d'interculturalisme. Dans leur rapport publié en mai 2008 intitulé *Fonder l'avenir le temps de la conciliation*, les commissaires ont d'ailleurs fait référence au Conseil et la première recommandation ciblait celui-ci puisque le Conseil vise le développement d'un sentiment de reconnaissance des personnes appartenant aux minorités ethnoculturelles.

Indicateurs

Le rapport Bouchard-Taylor en mai 2008 recommandait à l'État d'octroyer plus de moyens à des organismes dont le mandat est d'informer et de protéger les citoyens, et citait en priorité le Conseil des relations interculturelles. Il recommandait également que l'État mette sur pied un office d'harmonisation interculturelle qui relèverait du Conseil des relations interculturelles.

Prévu au plan stratégique

Enjeu 3

Modernisation de l'État

Orientation 5 Participer à la modernisation de l'État par l'amélioration des façons de faire.

Axe d'intervention Optimisation de la gestion interne.

Objectif 5.1 Réduire les coûts liés aux services administratifs.

Indicateurs • Évolution des dépenses des services administratifs.

Résultats • Le Conseil utilise les services offerts par le Centre des services partagés du Québec en ce qui a trait aux communications (courrier, reprographie, hébergement du site, télécommunications, entretien bureautique).

Une entente relative aux services administratifs partagés aurait dû être conclue avec le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles pour l'année 2008-2009, mais des discussions sont encore en cours.

Par ailleurs, le Conseil a entrepris les démarches pour avoir accès aux données de recensement 2006 de Statistique Canada. Une agente de recherche a été désignée depuis janvier 2009 pour travailler à partir de bases de données confidentielles. Cette collaboration a permis au Conseil d'obtenir des statistiques peu accessibles et d'en faire des analyses pour appuyer ses divers travaux de recherche.

Prévu au plan stratégique

Enjeu 3

Modernisation de l'État

Orientation 5 Participer à la modernisation de l'État par l'amélioration des façons de faire.

Axe d'intervention Optimisation de la gestion interne.

Objectif 5.2 Répondre aux changements démographiques en misant sur une saine gestion des ressources humaines.

Indicateurs • Pourcentage de la masse salariale affectée aux activités de formation du personnel.

- Conformité avec le Plan de gestion des ressources humaines au regard du rajeunissement de l'effectif et de la représentation des groupes cibles.

Résultats

- La contribution du Conseil aux efforts gouvernementaux visant à répondre aux changements démographiques par une saine gestion des ressources humaines est présentée dans la section V portant sur l'utilisation des ressources.

Révision du rôle et fonction du Conseil

Suite au dépôt du projet de Loi 16, le Conseil a amorcé une réflexion sur son rôle et certains éléments de sa gouvernance. Plus précisément, il s'agissait d'actualiser la fonction du Conseil et ses champs d'interventions, sachant que ceux-ci sont demeurés inchangés depuis la création du Conseil, et d'optimiser la structure de gouvernance en définissant les moyens nécessaires pour lui permettre de bien remplir sa fonction.

Pour réaliser ce mandat, le Conseil a fait le bilan de ses activités, de ses forces et de ses faiblesses, il a procédé à une revue des missions et des pratiques des autres organismes conseils québécois et a mené une consultation auprès des membres sous forme de sondage mené par une firme externe pour garantir une plus grande neutralité.

Les résultats de la consultation auprès des membres et le diagnostic sont à venir.

Prévu au plan stratégique *Enjeu 3* *Modernisation de l'État*

Orientation 5 Participer à la modernisation de l'État par l'amélioration des façons de faire.

Axe d'intervention Optimisation de la gestion interne.

Objectif 5.3 **Améliorer la prestation de services par l'amélioration du site Internet en vue d'accroître la diffusion des publications et de diminuer les coûts de communication.**

- Indicateurs**
- Montant épargné en regard des coûts de communication des années antérieures.
 - Gain de productivité par l'apport de la nouvelle technologie.
 - Nombre de visiteurs du site Internet.

Résultats Toutes les publications sont disponibles sur le site Internet du Conseil, ce qui a permis de réduire les coûts d'impression et d'envoi d'environ 21 %. Globalement, le profil se répartit comme suit : 31 % étudiants, 20 % chercheurs, 24 % gouvernements, 4 % ONG, 8 % grand public, 3 % secteur privé, 2 % médias et 8 % autres.

Indicateurs

Le nombre de visiteurs sur le site s'élève à 19 837 durant l'année 2008. Le gain significatif pour l'année 2008 a été la durée moyenne d'une visite qui a presque doublé, passant de 6 minutes à 11 minutes.

Plus de 600 documents et publications du Conseil ont été téléchargés à partir du site. Voici les principaux.

Publications	Nombre
Avis sur la prise en compte et la gestion de la diversité ethnoculturelle	211
Avis Laïcité et diversité religieuse	89
Projet EDIT	48
Mémoire planification des niveaux d'immigration et intégration 2008-2010	45
Perspectives historiques du racisme	35
Mémoire pour un modèle québécois intégré de lutte contre le racisme et les discriminations	31
Rapport annuel de gestion 2007-2008	46
Texte de réflexion sur les pratiques liées à la démocratie dans les commissions scolaires	28
Document de réflexion – De l'immigration à la diversité : le cheminement du Québec	28

V. Utilisation des ressources

Le budget du Conseil est compris dans le portefeuille de la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles – programme 2, élément 1. Les dépenses du Conseil pour l'exercice terminé le 31 mars 2009 s'élèvent à 803 797 \$. De cette somme, 536 792 \$ sont consacrés à la rémunération.

Ressources budgétaires, financières et humaines

Le tableau suivant représente l'utilisation des budgets pour les années 2007-2008 et 2008-2009¹:

Catégories	Crédits votés	Dépenses	Crédits votés	Dépenses
	2007-2008		2008-2009	
Rémunération	566 000 \$	461 301 \$	578 200 \$	536 792 \$
Fonctionnement	168 500 \$	245 210 \$	239 700 \$	267 005 \$
Total	734 500 \$ ²	706 511 \$	817 900 \$ ³	803 797 \$
Immobilisations	3 000 \$	\$	3 000 \$	\$
Total	737 500 \$	706 511 \$	820 900 \$	803 797 \$

Les dépenses de fonctionnement atteignent 267 005 \$, dont 82 424 \$ sont affectés au loyer. Le reste des dépenses est partagé entre les services de communication et de transport, les services professionnels (contrats avec des spécialistes externes) et les acquisitions de fournitures et d'équipement.

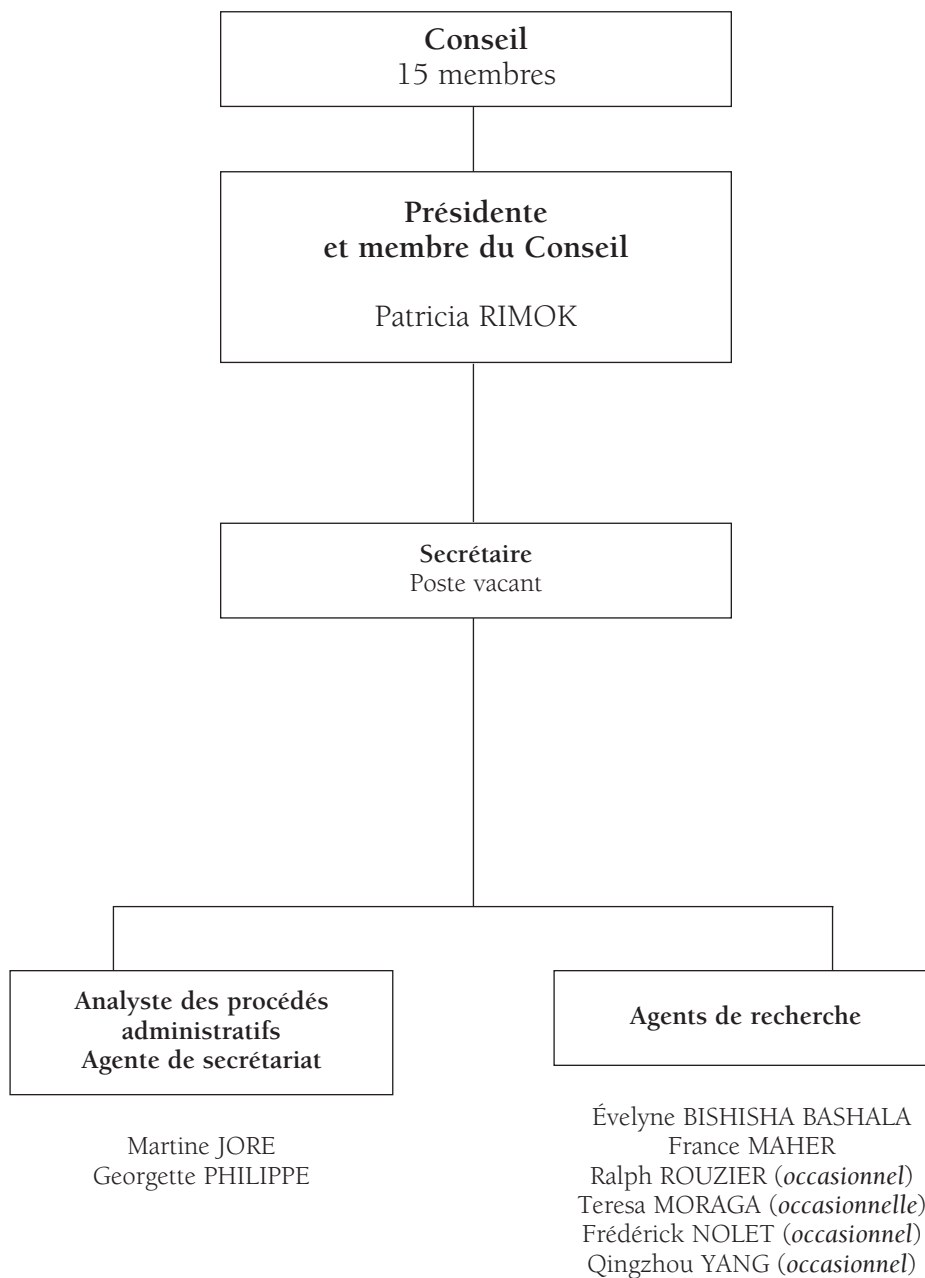
En matière de ressources allouées à la formation, le Conseil a dépassé, au cours de 2008, l'objectif de 1 % de la masse salariale prévu à la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre. Il a en effet consacré 5,6 % de sa masse salariale à des activités de développement du personnel.

La rémunération représente 67 % de l'ensemble des dépenses de l'organisme, qui a utilisé huit équivalents temps complet sur les neuf postes alloués. Le Conseil a maintenu vacant le poste de secrétaire afin d'accroître sa marge de manœuvre en transférant les crédits ainsi libérés au budget de fonctionnement.

En termes de ressources humaines, le Conseil a prolongé le contrat d'un agent de recherche issu des communautés culturelles et âgé de moins de 35 ans. Au 31 mars 2009, il comptait parmi son équipe, six personnes issues des communautés culturelles.

-
1. Source: Contrôleur des finances, *États financiers du Conseil des relations interculturelles* au 31 mars 2009.
 2. En 2007-2008, le Conseil a reporté des crédits non utilisés en 2006-2007 représentant un montant de 14 700 \$. Ces crédits ont été gelés en septembre 2007 par le Conseil du trésor.
 3. En 2008-2009, le Conseil a reporté des crédits non utilisés en 2007-2008 représentant un montant de 18 900 \$. Ces crédits ont été gelés en septembre 2008 par le Conseil du trésor.

Organigramme du Conseil des relations interculturelles au 31 mars 2009



Présidente	Mme Patricia Rimok
Membres	Mme Flora Marlow Almeida
	Mme Marie-Luce Ambroise
	M. Abderrahmane Bénariba
	Mme Geneviève Bouchard
	M. Karim Daaboul
	M. Hoanh Dam Van
	Mme Sylvie Fontaine
	M. Shah Ismatullah Habibi
	Mme Danielle Lemire
	M. Bogidar Pérucich
	M. Stephan Reichhold
	M. Witakenge Benoît Songa
	Mme Sharon Springer
	M. Terry Tatasciore
Sous-ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles	M. Marc Lacroix (sans droit de vote)

Avis du Conseil

- A-41** *Une représentation et un traitement équitables de la diversité ethnoculturelle dans les médias et la publicité au Québec* - mars 2009 – 115 p. (résumé disponible)
- A-41-1** *A fair representation and treatment of ethnocultural diversity in media and advertising* – mars 2009 – (version abrégée en anglais)
- A-40** *Avis sur la prise en compte et la gestion de la diversité ethnoculturelle* – décembre 2007 – 126 p. (résumé disponible)
- A-40-1** *Recognizing and managing ethnocultural diversity* – novembre 2007 – 21 p. (version abrégée en anglais)
- A-39** *Laïcité et diversité religieuse: l'approche québécoise* – mars 2004 – 105 p. (version abrégée disponible)
- A-39-1** *Laicity and Religious Diversity* – janvier 2005. (version abrégée en anglais)
- A-38** *Pour une démocratie inclusive - Pouvoir politique et représentation de la diversité ethnoculturelle* – mars 2002 – 79 p.
- A-37** *Pour une fonction publique à l'image de la diversité québécoise* – novembre 2001 – 65 p.
- A-36** *Accueillir de nouveaux immigrants en 2001, 2002 et 2003: un choix humanitaire autant que nécessaire* – août 2000 – 60 p.
- A-35** *L'équité en emploi: de l'égalité de droit à l'égalité de fait* – octobre 1999 – 129 p. (résumé disponible)
- A-34** *Diversité ethnoculturelle et jeunesse québécoise. Pour une meilleure participation au Sommet du Québec et de la jeunesse* – mai 1999 – 27 p.
- A-33** *Forum sur l'intégration et la citoyenneté* – mai 1999 – 12 p.
- A-32** *La capacité du Québec d'accueillir de nouveaux immigrants en 1998, 1999 et 2000* – octobre 1997 – 53 p.
- A-31** *Un Québec pour tous ses citoyens - Les défis actuels d'une démocratie pluraliste* – février 1997 – 135 p.
- A-30** *L'immigration et les régions du Québec: une expérience à revoir et à enrichir* – février 1997 – 58 p.
- A-29** *La situation des hommes d'origine haïtienne de la région de Montréal – Synthèse et recommandations* – 1995 – 56 p.
- A-28** *La capacité du Québec d'accueillir de nouveaux immigrants en 1995, 1996 et 1997* – 2 mai 1994 – 57 p.
- A-27** *L'immigration et le marché du travail, quelques mesures pour favoriser l'intégration des nouveaux travailleurs immigrants* – 29 juin 1993 – 77 p.
- A-26** *La gestion des conflits de normes par les organisations dans le contexte pluraliste de la société québécoise, principes de fond et de procédure pour guider la recherche d'accommodements raisonnables* – 29 juin 1993 – 120 p.
- A-25** *Un projet de texte concernant le dépliant présentant le contrat moral d'intégration* - juin 1992 – 33 p. (épuisé)
- A-24** *L'alphabétisation chez les immigrants et les membres des communautés culturelles* – décembre 1991 – 70 p.
- A-23** *Le logement et les communautés culturelles* – 8 juin 1991 – 56 p.
- A-22** *L'Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration et le niveau d'immigration pour les années 1992 à 1994* – 7 juin 1991 – 62 p.

- A-21 *L'immigration, les communautés culturelles et l'avenir du Québec* – 6 décembre 1990 – 38 p.
- A-20 *Les nouvelles présences d'artistes: « Vers une meilleure insertion sociale des créateurs des communautés culturelles en arts visuels »* – 22 février 1990 – 58 p. (épuisé)
- A-19 *Le niveau d'immigration du Québec pour 1990 et 1991* – 10 octobre 1989 – 40 p. (épuisé)
- A-18 *L'adoption internationale* – 10 octobre 1989.
- A-17 *Semaine interculturelle nationale* – 9 juin 1989 – 19 p.
- A-16 *La création de services de référence de candidatures de personnes des communautés culturelles* – 9 juin 1989 – 85 p.
- A-15 *Le financement des médias ethniques* – 11 mai 1989. (épuisé)
- A-14 *La régionalisation de l'immigration: « Quelques arpents de neige... à partager »* – 17 novembre 1988.
- A-13 *L'accessibilité des membres des communautés culturelles aux services de santé et aux services sociaux* – 10 juin 1988 – 30 p. (épuisé)
- A-12 *L'impact du parrainage sur les conditions de vie des femmes de la catégorie de la famille* – juin 1988 – 70 p.
- A-11 *La valorisation du pluralisme culturel dans les manuels scolaires* – 10 juin 1988.
- A-11-1 (anglais)
- A-10 *Les programmes d'accès à l'égalité en emploi à l'intention des communautés culturelles: jalon pour une société harmonieuse* – 18 février 1988 – 19 p. (épuisé)
- A-9 *Projet de loi C-93 sur le maintien et la valorisation du multiculturalisme au Canada* – 8 février 1988.
- A-8 *Le niveau d'immigration du Québec pour 1988 et 1989* – 24 août 1987.
- A-7 *Plan d'action en matière de programmes d'accès à l'égalité pour les femmes en emploi, quant à la représentativité des femmes des communautés culturelles* – 18 juin 1987 (épuisé)
- A-6 *Les communautés culturelles et les communications* – 19 novembre 1986 – 37 p. (épuisé)
- A-5 *La disparition d'arrimage à Radio-Québec* – 9 mai 1986. (épuisé)
- A-4 *Les niveaux d'immigration du Québec pour 1987 et les deux années subséquentes* – 5 mai 1986.
- A-3 *Modification à l'article 48 du règlement sur la sélection des ressortissants étrangers* – 21 novembre 1985. (épuisé)
- A-2 *Recommandations relatives au processus de reconnaissance au Canada du statut de réfugié* – 8 août 1985.
- A-1 *Les niveaux d'immigration pour 1986* – 27 juin 1985 – 8 p. (épuisé)
- ### Études
- E-31 *REMIXER LA CITÉ - La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles* – étude conjointe avec le Conseil permanent de la jeunesse – mars 2004 – 126 p.
- E-30 *Pouvoir politique et représentation de la diversité* – document de recherche – juin 2001 – 103 p.
- E-29 *Perspectives historiques sur le racisme au Québec* – novembre 2001 – 99 p. (version anglaise disponible)
- E-28 *Les personnes âgées immigrées au Québec* – étude préliminaire – 1^{er} octobre 1999 – 50 p.
- E-27 *L'intégration des familles immigrantes au Québec* - synthèse et recommandations présentées au Conseil de la famille, par Vincent Ross – septembre 1995 – 50 p.
- E-26 *Créer des liens familiaux de convivialité: une réflexion conjointe sur les familles, l'immigration et les communautés culturelles*, par Vincent Ross – mai 1995 – 50 p.
- E-25 *L'entrepreneuriat ethnique et les gens d'affaires immigrants*, par Régent Chamard – février 1995 – 152 p.
- E-24 *Portrait des hommes d'origine haïtienne de la région de Montréal*, par Jean-François Manègre – février 1995 – 152 p.

- E-23 *Gérer la diversité dans un Québec francophone, démocratique et pluraliste*, par Vincent Ross – décembre 1993 – 108 p.
- E-22 *L'immigration et le marché du travail: un état de la question*, par J.-François Manègre – mars 1993 – 183 p.
- E-21 *Le logement et les communautés culturelles: analyse de la situation*, par Yolande Frenette – juin 1992 – 116 p.
- E-20 *L'alphabétisation chez les immigrants et les membres des communautés culturelles: analyse de la situation*, par Benvenuto Fugazzi et Vincent Ross – 13 février 1992 – 59 p.
- E-19 *Démographie, immigration et communautés culturelles au Québec depuis 1871: recueil de statistiques*, par J.-François Manègre et Marie-José Raymond – Édition 1993 – 118 p.
- E-18 *Les revendicateurs du statut de réfugié au Québec*, par Yolande Frenette – avril 1991 – 63 p.
- E-17 *Le rendement scolaire des élèves des communautés culturelles: bibliographie commentée*, par J. -François Manègre et Louise Blouin – avril 1990 – 29 p.
- E-16 *Rapport de recherche sur l'adoption internationale*, par Carole Farner – avril 1990 – 102 p. (épuisé)
- E-15 *La visibilité des artistes des communautés culturelles: compte rendu des entrevues réalisées auprès d'un groupe d'artistes en arts visuels*, par Hoa Nguyen – septembre 1989. (épuisé)
- E-14 *Les régions du Québec et l'immigration*, par J.-François Manègre et Sylvie Girard – mai 1989 – 98 p.
- E-13 *Pour une meilleure représentation des communautés culturelles dans la fonction publique québécoise*, par Marc Romulus – octobre 1988. (épuisé)
- E-12 *L'immigration et l'opinion publique*, par J.-François Manègre et Sylvie Girard – septembre 1988 – 52 p. (épuisé)
- E-11 *Les femmes parrainées de la catégorie de la famille*, par Aleyda Lamothe – mai 1988 – 39 p. (épuisé)
- E-10 *La femme parrainée de la catégorie de la famille: étude documentaire sur les aspects historiques et juridiques du parrainage au Canada, au Québec et son équivalent dans certains pays occidentaux*, par Michèle Racine, en coll. avec Hoa Nguyen et Aleyda Lamothe – mai 1988 – 159 p. (épuisé)
- E-9 *La condition des femmes parrainées: analyse des entrevues réalisées auprès des femmes parrainées*, par Hoa Nguyen – février 1988 – 46 p. (épuisé)
- E-8 *Profil des entrepreneurs immigrants établis au Québec en 1983 et 1984: synthèse d'une étude réalisée pour le compte du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec par la firme COJPEL*, par Josée Lamoureux – janvier 1988 – 45 p. (épuisé)
- E-7 *Traitement de la diversité raciale, ethnique et culturelle et la valorisation du pluralisme dans le matériel didactique au Québec*, par Marie McAndrew, Ph.D. – septembre 1987 – 293 p. (épuisé)
- E-6 *Les aspects démographiques de l'immigration au Québec et au Canada*, par Denis Gonthier – août 1987 – 62 p. (épuisé)
- E-5 *Les impacts économiques de l'immigration: synthèse des études québécoises, canadiennes et américaines*, par Josée Lamoureux – août 1987 – 25 p. (épuisé)
- E-4 *Les suspensions de parrainage: analyse statistique* par Hoa Nguyen, en coll. avec Aleyda Lamotte – août 1987. (épuisé)
- E-3 *Le parrainage et la réunification de la famille: bibliographie annotée*, par Yolande Rangel et Hoa Nguyen – mai 1987 – 40 p. (épuisé)
- E-2 *Les femmes immigrées et le parrainage dans le cadre de la catégorie de la famille: synthèse d'entrevues réalisées auprès des organismes communautaires*, par Aleyda Lamotte – mai 1987.
- E-1 *Profil statistique des revendicateurs du statut de réfugié*, par Bertrand Lebel – janvier 1987 – 88 p. (épuisé)

Mémoires

- M-28** *Planification des niveaux d'immigration et intégration 2008-2010* - Mémoire présenté à la Commission de la culture – 31 août 2007 – 49 p.
- M-27** *Pour un modèle québécois intégré de lutte contre le racisme et les discriminations* – Mémoire présenté à la Commission de la culture – septembre 2006 – 57 p.
- M-27-1** *Towards an integrated systems approach to fight against racism and other forms of discrimination in Quebec* – septembre 2006 (version en anglais).
- M-26** *Mémoire pour une inclusion et une représentation réelle de la diversité ethnoculturelle à l'Assemblée nationale* présenté à la Commission spéciale sur la Loi électorale – mai 2006.
- M-25** *Mémoire sur la pleine participation à la société québécoise des communautés noires* – Mémoire présenté lors de la consultation au groupe de travail – décembre 2005.
- M-24** *L'approche intégrée pour l'égalité: quelle place pour les femmes immigrantes?* Mémoire présenté à la Commission des affaires sociales – février 2005.
- M-23** *Mémoire sur le projet de loi no 53 – Loi modifiant la Loi sur l'immigration au Québec*, présenté à la Commission de la culture – juin 2004 – 10 p.
- M-22** *Au-delà des nombres: pour une véritable intégration* – Mémoire présenté à la Commission de la culture sur la planification des niveaux d'immigration 2005-2007 – janvier 2004 – 49 p.
- M-21** *Le Mouvement Desjardins et la diversité ethnoculturelle: diversifier son investissement* – mars 2002 – 19 p.
- M-20** *Intégration et langue française, une affaire de réciprocité pour la société québécoise* – mars 2001 – 33 p.
- M-19** *Accueillir de nouveaux immigrants en 2001, 2002 et 2003: un choix humanitaire autant que nécessaire* – août 2000 – 44 p.
- M-18** *Pour plus d'équité et atteindre l'égalité de fait – Mémoire sur le projet de loi n° 143* – août 2000 – 23 p.
- M-17** *La place de la religion dans l'école commune: intégrer la diversité religieuse dans un Québec démocratique et pluraliste* – octobre 1999 – 15 p.
- M-16** *Le financement des artistes et des organismes culturels: équité et diversité* – Mémoire présenté à la Commission de la culture – septembre 1999 – 32 p.
- M-15** *Mémoire présenté au CRTC concernant la demande de modification du pourcentage d'émissions à caractère ethnique faite par CJNT-TV Montréal* – janvier 1999 – 7 p.
- M-14** *La réforme de la sécurité du revenu: un parcours vers l'insertion, la formation et l'emploi* – février 1997 – 24 p.
- M-13** *Mémoire sur le projet de loi n° 92 - Loi sur la Commission de développement de la métropole* – février 1997 – 12 p.
- M-12** *Mémoire présenté à la Commission de la culture sur l'avenir de Radio-Québec* – novembre 1995 – 10 p.
- M-11** *L'éducation dans un Québec moderne et pluraliste* – septembre 1995 – 62 p.
- M-10** *Énoncé de politique sur le développement de la main-d'œuvre*, présenté à la Commission parlementaire des affaires sociales – février 1992.
- M-9** *La proposition de politique culturelle du Québec: «Une politique de la culture et des arts»*, document présenté à la Commission parlementaire sur l'énoncé de politique en matière de culture – octobre 1991.
- M-8** *La situation, les réalités et les actions préventives relatives aux jeunes des communautés culturelles et des minorités visibles*, présenté au Groupe de travail pour les jeunes, du ministre de la Santé et des Services sociaux – juin 1991 – 26 p.
- M-7** *L'examen du mandat, des orientations, des activités et de la gestion du Protecteur du citoyen* *Éléments pour le développement des liens avec les communautés culturelles du Québec*, présenté à la Commission des institutions – janvier 1991.

- M-6** L'étude de l'opportunité de maintenir en vigueur ou, le cas échéant, de modifier la Loi sur la fonction publique *Divers aspects relatifs à la représentation des communautés culturelles dans la fonction publique québécoise*, présenté à la Commission parlementaire du budget et de l'administration de l'Assemblée nationale du Québec – 23 octobre 1990.
- M-5** *Énoncé de politique de soutien à l'industrie culturelle de la Ville de Montréal*, présenté à la Commission permanente du développement culturel – 30 août 1990.
- M-4** L'avant-projet de loi « Loi modifiant la Loi sur les normes du travail et d'autres dispositions législatives » *Le personnel domestique: les conditions de travail et la protection législative*, présenté à la Commission des affaires sociales – 19 janvier 1990.
- M-3** *Les relations entre la police et les minorités ethniques et visibles*, mémoire présenté au Comité d'enquête sur les relations entre les corps policiers et les minorités ethniques et visibles de la Commission des droits de la personne – 12 avril 1988. Addendum au mémoire – 5 juin 1988.
- M-2** Le projet de loi 21 et le règlement sur l'adoption internationale, présenté à la Commission parlementaire des affaires sociales – 13 mai 1987.
- M-1** Le projet de règlement sur les programmes d'accès à l'égalité, présenté à la Commission des institutions – octobre 1985. (**épuisé**)

Consultations

- C-5** Commentaires sur le document de consultation concernant les personnes immigrantes formées à l'étranger et l'accès aux professions et métiers réglementés – octobre 2004.
- C-4** La synthèse de la consultation et les recommandations du Conseil sur les orientations et pratiques en matière d'accueil, d'intégration des immigrants et de pleine participation des Québécois de toutes origines – 20 novembre 2003.

- C-3** Rapport de la Journée de consultation auprès de divers organismes montréalais (partenaires du MRCI), des organismes issus des communautés culturelles et des minorités visibles et des institutions publiques et certains représentants du milieu des affaires sur les orientations et pratiques en matière d'accueil, d'intégration des immigrants et de pleine participation des Québécois de toutes origines – 15 septembre 2003.
- C-2** Synthèse de la Consultation sur l'accessibilité des services sociaux et de santé aux communautés culturelles – septembre 1987. (**épuisé**)
- C-1** Synthèse des mémoires et des présentations de la Consultation du Conseil sur les communautés culturelles et les communications – décembre 1986.

Colloques et séminaires

- CS-10** *Les actes du colloque sur l'équité en emploi* – octobre 2000 – 121 p.
- CS-9** *Pluralisme et droits, pluralisme et services* - séminaire-rapport-synthèse – avril 1999 – 43 p.
- CS-8** *Rapport-synthèse sur le rôle et la place des religions à l'école* – octobre 1993 – 75 p.
- CS-7** Séminaire sur l'intégration des immigrants dans un Québec francophone, démocratique et pluraliste: transcription des contributions de réflexion et des échanges entre les participants – juillet 1993 – 88 p.
- CS-6** *Rapport-synthèse de la Table ronde des jeunes des communautés culturelles: « Identité et intégration »* – août 1991 – 75 p.
- CS-5** Rapport-synthèse de la Journée d'étude sur les programmes d'accès à l'égalité en emploi à l'intention des communautés culturelles tenue le 4 novembre 1988 – mars 1989 – 267 p. (**épuisé**)
- CS-4** Séminaire sur les relations raciales dans le contexte urbain (3 octobre 1986), synthèse des présentations – novembre 1987. (**épuisé**)

- CS-3 Rencontre d'échanges avec des représentants d'organismes des communautés culturelles et de l'immigration et des principaux secteurs socio-économiques de la région de Québec, compte rendu – 26 septembre 1987 – 32 p. (épuisé)
- CS-2 Table ronde sur l'immigration : synthèse des discussions – 23 février 1987 (épuisé)
- CS-1 Colloque sur les médias du Québec : un monde « tricoté serré », résumé des interventions – 30 janvier 1987. (épuisé)

Autres documents

- D-13 *Texte de réflexion sur les pratiques liées à la démocratie et à la gouvernance au sein des commissions scolaires* – février 2008 – 15 p.
- D-12 *De l'immigration à la diversité : le cheminement du Québec*. Document de réflexion présenté à la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles – août 2007 – 16 p.
- D-11 Prise de position du Conseil des relations interculturelles lors des États généraux sur la réforme des institutions démocratiques – fév. 2003.
- D-10 Bref portrait socio-démographique des communautés noires du Québec – juin 2002.
- D-9 *Intégrer tous les citoyens dans un Québec démocratique et pluraliste* – sept 2000 – 7 p.
- D-8 *Les jeunes minoritaires : une double exclusion*. Document de soutien pour le Sommet du Québec et de la jeunesse – 22, 23 et 24 février 2000 – 60 p.
- D-7 *L'immigration et les régions du Québec. Un potentiel à développer* - 65^e congrès de l'ACFAS – 13 mai 1997.
- D-6 *Des emplois venus d'ailleurs* - 13^e colloque de la Fondation de l'entrepreneurship – 7 février 1996.
- D-5 *Guide pour l'organisation d'une semaine inter-culturelle nationale* - Ordres primaire et secondaire – mars 1991.
- D-4 *Guide pour l'organisation d'une semaine inter-culturelle nationale* - collèges d'enseignement général et professionnel – mars 1991.
- D-3 Comité consultatif des communautés culturelles en milieu scolaire : un défi pour l'école (brochure d'information à l'intention des commissions scolaires) – avril 1989.
- D-2 Table municipale de concertation des communautés culturelles : guide à l'intention des municipalités, préparé par le Conseil des communautés culturelles et de l'immigration en collab. avec l'Union des municipalités du Québec – édition 1993 – 19 p.
- D-1 Les relations entre les membres des communautés culturelles et les services sociaux, janvier 1986, par Bertrand Lebel. Ce texte a été publié dans la *Revue canadienne d'études ethniques* à l'automne 1986. (épuisé)

Loi

Loi sur le Conseil des relations interculturelles (L.R.Q., c. C- 57.2)

Bulletin du Conseil

Les numéros du Bulletin d'information du Conseil depuis juin 1987.

Été 2003, bulletin électronique @ire interculturelle, sur la diversité religieuse, disponible sur le site Internet du Conseil à l'adresse suivante : www.conseilinterculturel.gouv.qc.ca.

Planification stratégique – 2006-2009

Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics

Rapports annuels du Conseil

Les rapports annuels du Conseil de 1985 à 2008.

Publications à venir

D'autres études sont en cours. Des rapports et des avis sont en préparation.

Notes

Les personnes intéressées par l'un ou l'autre des documents publiés par le Conseil peuvent en obtenir copie en communiquant avec son secrétariat par téléphone, au 514 873-5634, ou par télécopieur, au 514 873-3469. Certaines publications sont disponibles sur le site internet du Conseil à l'adresse suivante : www.conseil-interculturel.gouv.qc.ca.

La reproduction du contenu de ces publications est autorisée dans la mesure où la source est indiquée, avec le libellé suivant : «Ce document est reproduit avec l'autorisation du Conseil des relations interculturelles.»